

Attestation de précaution

Chère cliente, cher client,

L'utilisation de substances biologiques, chimiques ou de matériel potentiellement infectieux à l'intérieur et à l'extérieur des appareils peut lors de maintenance, réparation, calibration, déménagement ou élimination nuire à la santé des techniciens effectuant les travaux et représenter un risque de contamination de l'environnement. Dans le cadre des prescriptions légales nationales et internationales (telle la protection des employés par l'entreprise et les directives sur la sécurité routière pour la société exploitante), il est impératif d'éviter tout danger potentiel. En fonction de ces éléments, les appareils doivent être décontaminés, désinfectés et nettoyés avant toute intervention. C'est pourquoi nous vous saurions gré de nous faire parvenir cette attestation dûment complétée avant le début des travaux prévus.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration.

Avec nos meilleures salutations

Sysmex Suisse AG

Téléfon: +41 44 718 38 38

info@sysmex.ch

www.sysmex.ch

Numéro client			
Entreprise / Institut			
Personne responsable			
Téléphone			
E-Mail			
Adresse			
CP / Lieu			
Description de l'appareil			
Numéro de série		Relevé du compteur	
Description de l'erreur			
Remarques			

Travaux à effectuer

Réparation		Mise hors service	
Maintenance		Elimination	
Calibration			

Déclaration de contaminations éventuelles OUI / NON

L'appareil est exempt de matériel biologique dangereux et potentiellement infectieux	OUI		NON	
L'appareil est exempt de substances dangereuses	OUI		NON	

Protection des données

Sysmex Suisse AG prend soin des personnes - comme également des données patients - de manière confidentielle et répond au droit Suisse sur la protection des données (DSG) ainsi qu'au règlement européen sur la sécurité des données (DSGVO). Nous vous prions, avant toute intervention, de sécuriser votre base de données patient. Avant tout retour de système d'analyse, il faut supprimer la base de données. Nous vous rendons attentif que dans tous les cas ces informations seront supprimées par nos soins et donc irrécupérables.

Confirmation

Avant la réalisation des travaux nécessaires, l'appareil a été décontaminé, désinfecté et nettoyé par nos soins conformément aux indications du mode d'emploi et des prescriptions en vigueur dans notre entreprise. En notre âme et conscience, il n'existe aucun danger.

Lieu / Date		Timbre (optionnel)
	Nom personne responsable (en caractère d'imprimerie)	
	Signature valide	

Décontamination effectuée par Sysmex Suisse AG

Nom :

Date :

Signature :